

<https://xn--lecanardpublicain-jwb.net/spip.php?article816>



"Le ministre [millionnaire] de l'Écologie Nicolas Hulot a six voitures"

- Nouvelles de l'antirépublique -



Date de mise en ligne : dimanche 17 décembre 2017

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

"Le ministre [millionnaire] de l'Écologie Nicolas Hulot a six voitures"

« La Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) a publié vendredi les déclarations de patrimoine des membres du gouvernement français. On y apprend que le ministre de l'Écologie Nicolas Hulot, la ministre de la Culture Française Nyssen ou encore la ministre du Travail Muriel Pénicaud sont millionnaires.

[Selon les documents mis en ligne](#), le ministre de la Transition écologique a un patrimoine de plus de 7,2 millions d'euros. Nicolas Hulot a déclaré une maison de plus de 300 m² en Corse estimée à plus d'un million d'euros, ainsi que plusieurs autres biens immobiliers en Côte d'Armor et en Savoie dont il est co-proprétaire, d'une valeur totale de 1,9 million d'euros.

France Info a pointé également que le ministre de l'Écologie n'avait pas moins de 6 voitures, un bateau, un scooter et une moto.

5° Les véhicules à moteur		
Description	Entrée dans le patrimoine	Valeur vénale
Terrestre à moteur Marque : BMW	Année : 2014 Valeur d'achat : 33000 €	25000 €
Bateau Marque : VAILLANT	Année : 2012 Valeur d'achat : 24600 €	15000 €
Terrestre à moteur Marque : CITROEN 2CV	Année : 2017 Valeur d'achat : 5000 €	5000 €
Terrestre à moteur Marque : VOLKSWAGEN	Année : 2017 Valeur d'achat : 50000 €	50000 €
Terrestre à moteur Marque : BMW Commentaire : Scooter électrique	Année : 2017 Valeur d'achat : 6000 €	6000 €
Terrestre à moteur Marque : CITROEN	Année : 2000 Valeur d'achat : 1000 €	1000 €
Terrestre à moteur Marque : LAND ROVER	Année : 1998 Valeur d'achat : 1000 €	1000 €
Terrestre à moteur Marque : BMW Commentaire : Moto	Année : 2000 Valeur d'achat : 1000 €	1000 €
Terrestre à moteur Marque : PEUGEOT BOXER	Année : 1998 Valeur d'achat : 1000 €	1000 €

Page 6/8

À cela s'ajoute sa société Eole, qui encaisse ses droits d'auteurs et les royalties des produits dérivés Ushuaïa et dont la valeur est estimée à 3,1 millions d'euros. Le total de ses contrats d'assurance vie, instruments financiers, comptes courants et produits d'épargne atteint environ 1,17 million d'euros.

Pénicaud, la plus riche

La ministre du Travail Muriel Pénicaud, qui l'été dernier avait été critiquée pour une plus-value réalisée sur des actions Danone du temps où elle était directrice des ressources humaines (DRH) du groupe, dispose quant à elle d'un patrimoine de plus de 7,5 millions d'euros.

Elle est notamment propriétaire d'une maison dans les Hauts-de-Seine d'une valeur estimée à 1,3 million d'euros et d'une maison dans la Somme valant 340 000 euros. Le total de ses contrats d'assurance vie, instruments financiers, comptes courants et produits d'épargne atteint quelque 5,9 millions d'euros.

La HATVP avait déjà révélé en juillet que Mme Pénicaud avait perçu au total 4,74 millions d'euros net de 2012 à 2014, alors qu'elle travaillait chez Danone.

Maison d'édition

La ministre de la culture Françoise Nyssen, ancienne patronne des éditions Actes Sud, déclare pour plus de 600 000 euros de biens immobiliers et quatre millions d'euros pour sa société arlésienne.

"Le ministre [millionnaire] de l'Écologie Nicolas Hulot a six voitures"

La plupart des autres ministres sont beaucoup moins prospères. Le Premier ministre Edouard Philippe a déclaré un appartement parisien dont il est copropriétaire (à 50 %) évalué à 1,25 million d'euros, et un appartement en Seine Maritime dont il est également copropriétaire (à 20 %) d'une valeur de 400 000 euros.

Le total de ses contrats d'assurance vie, instruments financiers, comptes courants et comptes épargne atteint environ 56 000 euros. Il doit également rembourser un emprunt immobilier de quelque 336 000 euros.

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire affiche pour sa part des parts d'une société civile évaluées à 1,5 million d'euros et quelque 168 000 euros de placements financiers. »

Article publié par tdg.ch le 16/12/17.

